



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 DECEMBRE 2017 — PROCÈS-VERBAL —

L'assemblée générale de l'Amicale de Sceaux-Robinson s'est tenue le 16 décembre 2017 dans les locaux municipaux sis au 20 rue des Imbergères, sous la présidence d'Yves ARCHIMBAUD. Sont présents ou représentés 27 membres adhérents à jour de leur cotisation sur 44. Le quorum statutaire de ¼ des adhérents étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 11H10. Yves ARCHIMBAUD prend la parole pour souhaiter la bienvenue et présenter l'ordre du jour :

- rapport moral,
- rapport financier,
- renouvellement du Conseil d'Administration,
- modification des statuts ?

## 1. Rapport moral

Yves ARCHIMBAUD présente le rapport moral de l'année 2017.

En introduction, il cite les actions principales de l'Amicale au cours de cette année :

- Les relations avec la Mairie,
  - Echanges par mail
  - Une réunion le 06/09/2017
- Le Paladin,
- La participation aux réunions de Parlons ensemble du Centre Ville,
- La participation aux réunions de Sud Environnement,
- La communication avec les adhérents,
- Les activités conviviales.

### 1.1. Les relations avec la mairie

L'Amicale a échangé par mail tout au long de l'année avec la Mairie et participé à une réunion bilatérale avec l'équipe municipale pour recueillir des informations, remonter les questions soulevées par les adhérents ou même alerter sur certains points.

Les principaux sujets abordés ont été :

- Avancement du projet des 4 Chemins
- Plans de masse
- Nuisances au square Robinson
- Le Vélib' à Sceaux
- L'enfouissement des réseaux Boulevard Desgranges
- Points divers

#### Avancement du projet des 4 Chemins (voir plan page suivante)

- Projet de la résidence des Mésanges (îlot 1) : la 1ère pierre a été posée en juillet 2017 pour le premier bâtiment de 61 logements sociaux. Le chantier a subi du retard en raison d'un sous-traitant.
- Projet du promoteur BPD Marignan (îlot 2) : le permis de construire a été délivré et la commercialisation est en cours. Le démarrage du chantier est prévu en 4T/2017-1 T/2018 pour 88 logements familiaux proposés à l'accession.
- Projet de la résidence étudiante (îlot 5) : Les travaux de ce projet de 150 logements étudiants et 15 logements sociaux ont débuté. Une grue de 23m de haut a été mise en place début octobre.
- Projet de la zone artisanale (îlot 4) : ce projet du département comprenant 60 logements et une zone artisanale n'est pas finalisé.
- îlot 3. Certains propriétaires n'ont pas vendu



- Des discussions pour la réalisation de la gare routière avec le conseil départemental, STIF et RATP sont en cours. Personne ne veut payer. Les travaux accès gare côté ouest s'effectueront en 2019-2020, l'aménagement des bus en 2020-2022 et la gare des bus en 2023-2025. Nous avons reçu récemment une brochure éditée par le Grand Paris avec des projets de gare avec des immeubles construits au-dessus. Peut-être en sera-t-il ainsi dans notre quartier.

### Plans de masse

- A l'angle de la rue des Clos Saint Marcel et de l'avenue de la Gare : la maison à côté de la crèche pourrait être rachetée,
- rue des pépinières : RAS
- la fac de droit : RAS

### Nuisances au square Robinson

Des résidents du square ont signé une pétition pour dénoncer les problèmes qui s'y manifestent depuis plusieurs mois : actes de délinquance, trafic de stupéfiants, insécurité, incivilités, tapage diurne et nocturne, propreté, ...

Sollicitée, l'Amicale a signé cette pétition.

Nous avons également de notre côté, au mois de mars, fait part au Maire de l'existence d'un trafic de stupéfiants.

La réponse du Maire est la suivante :

- Il a été alerté par plusieurs riverains de la résidence Clémencia quant à des signes pouvant laisser penser à la présence de phénomènes de revente de produits stupéfiants dans le secteur du square Robinson.
- Les caméras de vidéo-protection mises en place par la Ville dans la partie ouest du square ont permis d'agir sur des problèmes dans ce secteur mais d'autres phénomènes se sont développés dans la partie est.
- Le commissaire de police avec lequel il s'est entretenu a indiqué avoir mobilisé ses équipes. Un plan d'action est aujourd'hui en cours.
- Le Maire a pris un arrêté afin de limiter les horaires de vente d'alcool la nuit afin de limiter les mouvements et désordres pouvant y être associés. La police nationale est chargée, dans le cadre de ses missions, de faire respecter cet arrêté.
- Les services de la ville étudient par ailleurs un renforcement du dispositif de vidéosurveillance sur le square, mais l'obtention des autorisations et des financements nécessite des délais excessivement longs (plusieurs années).

Une réunion a eu lieu en mairie le 20 juin 2017, en présence de représentants de la ville dont le Maire, de la Police Nationale, de l'AFUL, de l'immeuble de bureaux, de Sceaux Bourg la Reine Habitat, de copropriétaires et de locataires, mais en l'absence de l'Association. La pétition qui a recueilli 170 signatures a été remise à cette occasion au maire et au commissaire de police de Châtenay-Malabry (un exemplaire a également été envoyé au Préfet).

Des pistes d'action ont été évoquées concernant principalement :

- Les nuisances liées à des établissements commerciaux et d'activité : il s'agit essentiellement de rappeler aux établissements concernés les règles en vigueur (horaires vente d'alcool, nuisances sonores, ...).
- Les nuisances liées au stationnement et à la circulation des véhicules, des deux roues: les contrôles seront renforcés les concernant.
- Les problèmes de propreté et de présence des rats :
  - Concernant la propreté, la situation fera l'objet d'un suivi afin d'examiner si le nettoyage du square doit être doublé à certaines périodes. La fréquence du nettoyage à l'eau a été revue en raison d'infiltrations dans les parkings, ce qui pose le problème de remise en état de la dalle.
  - Pour la présence des rats, le problème sera transmis à l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud grand Paris.

- L'intrusion dans les parkings : la Ville désignera prochainement une entreprise qui sera chargée de la délégation de service public des parkings : dans ce cadre une rénovation et une sécurisation seront mises en œuvre
- Les rassemblements, tapages, vente de produits stupéfiants,... :
  - Il est demandé aux habitants du square de contacter la Police Nationale dès qu'il y a un problème.
  - La Ville a étudié la mise en place d'un dispositif de vidéo-protection dans le square (échéance 2018).
  - L'hypothèse d'une fermeture du square pendant tout ou partie de la journée pose des difficultés d'accès aux commerces, des difficultés techniques au regard de l'état de la dalle, des difficultés pour les issues piétons des parkings.

En conclusion, il est apparu nécessaire de réaliser une étude globale sous l'égide de l'Association Foncière Urbaine Libre (AFUL), qui gère l'ensemble immobilier, pour traiter les problèmes de fermeture, de remise en état de la dalle, de renforcement de l'éclairage. Une opération globale pourrait être coordonnée avec le prochain ravalement des immeubles de la résidence Clémencia. Une réunion de l'AFUL se tiendra dans ce but après l'été 2017.

Un comité de pilotage sera mis en place et une réunion des acteurs concernés organisée avant la fin de l'année 2017.

Lors de la réunion en mairie avec l'Amicale en date du 6 septembre, le Maire nous a confirmé la privatisation et la sécurisation du parking, ainsi que la mise place de caméras de vidéo-protection.

La Ville a confié à compter du 1er novembre 2017 la gestion du stationnement payant et du stationnement en ouvrages à une délégation de service public.

Le résumé de la situation au 8 novembre est la suivante :

- Les problèmes de trafic de drogue se sont calmés depuis la circulation de la pétition en début d'année. Il y aurait eu une nourrice au n°3 du square et une personne qui renseignait sur les allées et venues au n°9. Suite à la pétition et des descentes de police, on ne voit plus les dealers. Peut être font-ils des va-et-vient entre l'esplanade et le parking, les portes permettant d'y accéder depuis l'esplanade étant régulièrement retrouvées entrouvertes.
- Au niveau nuisances sonores, la présence du kebab, de l'épicerie et de Domino's Pizza incitent les consommateurs à s'installer et à manger sur place, alors que le square résonne beaucoup. Certains entendent les arguments des riverains, d'autre pas.
- Des caméras vont être mises en place au niveau du mur du cimetière et de l'ascenseur. Le parking va être privatisé et à priori sécurisé.

Pour le reste des actions possibles, telle que la fermeture du square, les riverains à l'origine de la pétition ont relancé la Mairie qui avait promis un comité de pilotage et n'ont aucune visibilité à ce jour.

Isabelle LISANDRE fait un résumé de la réunion entre riverains et la Mairie qui a eu lieu il ya une quinzaine de jours.

- La société qui reprend l'exploitation des parkings a expliqué le nouveau mode de fonctionnement ; notamment tous les accès vont être revus et sécurisés
- Le commissaire de police et son adjoint étaient également présents et ont confirmé l'installation de caméras (une caméra au niveau du mur du cimetière et une autre au niveau des ascenseurs ont été installées cette semaine).

Les riverains ont demandé que soit réalisée une étude de l'éclairage.

La prochaine réunion est prévue dans 6 mois, ce qui permettra de mesurer l'impact de la vidéosurveillance.

Yves ARCHIMBAUD rappelle que les commerces de bouche sont toujours là et que les gens mangent à l'extérieur avec les problèmes de bruit et de déchets que cela génère.

Isabelle LISANDRE dit constituer un dossier photos, preuve factuelle remise au Maire, qui montre les déchets autour du bassin, au niveau de l'accès au RER ou même au niveau de l'esplanade. Au niveau du bassin, des petites billes ont été installées sur le rebord pour empêcher l'accès aux planches de skateboard. La situation s'améliore lentement. Au niveau des dealers ils seraient toujours là mais plus discrets. Peut-être sont ils réfugiés dans les parkings mais les accès vont en être sécurisés.

### Le Vélib' à Sceaux

Trois stations sont envisagées à Sceaux :

- une dans le quartier Robinson, avenue de la Gare,
- une dans le quartier des Blagis à proximité du centre commercial Jean Perrin,
- la dernière en centre-ville à proximité du marché du centre et de l'accès au parc de Sceaux.

Vélib annonce une moyenne de trente vélos par station, dont une part de vélos à assistance électrique (30 %), un dispositif plus résistant au vandalisme, ainsi que la possibilité de rendre un vélo dans une station déjà pleine.

### L'enfouissement des réseaux Boulevard Desgranges

- Les travaux d'enfouissement des réseaux prévus en juin ont pris du retard car les dernières autorisations de travaux d'infrastructure en domaine privé n'ont été accordées par les riverains que pendant l'été.
- A la suite de la reprise de tous les branchements, la dépose des réseaux aériens et des supports pourra intervenir et les revêtements de trottoirs enfin repris.
- L'ensemble des travaux devrait être achevé pour la fin de l'année 2017, sous réserve des conditions climatiques.

Yves ARCHIMBAUD fait part d'un courrier de Véronique et Thierry CUYERS envoyé à la Mairie, copie l'Amicale : ils ont signalé que les entreprises n'étaient pas toujours venues au rendez-vous, que les poteaux d'éclairage étaient du côté le plus étroit. Cela crée un problème de passage des caddies® et poussettes, comme par exemple devant la maison Edouard DEPREUX.

Indépendamment de l'enfouissement, ils ont signalé également des travaux de soufflage des feuilles à 7h 35 le matin par la Société SEPUR, qui est coutumière du non respect de l'heure légale (8h).

Une discussion s'ensuit sur le déploiement de la fibre. Pierre COURBON considère que le Maire préfère favoriser une structure type SIPPEREC (Hors réunion : il s'agirait de THD SEINE repris depuis par Covage 92. Orange serait en train d'installer de la fibre pour la partie pavillonnaire du quartier pour février/mars 2018 sauf problème). Le maire aurait refusé initialement des armoires de raccordement d'Orange considérant que l'installation sur le trottoir n'est pas esthétique. Le raccordement des pavillons n'est pas encore possible à Sceaux auprès d'opérateur comme Orange, Free et SFR, qui investissent en raccordement en fibre optique. Vincent PANDELLE a été contacté par BOUYGUES ce qui surprend Pierre COURBON qui pense qu'il doit s'agir d'ADSL amélioré, du VDLS, vu la distance des lignes existantes en cuivre avec le central de Robinson et non de fibre optique.

### Points divers

- Question de l'AMICALE : les contrôles de stationnement semblent moins fréquents.
  - Réponse Mairie : " Le nombre de verbalisations a été en baisse au dernier trimestre 2016 et est reparti à la hausse depuis le début de l'année. Des consignes ont été données pour faire respecter le stationnement dans votre quartier "
- Question de l'AMICALE : Quel est le taux de remplissage de la résidence étudiant de la faculté de droit ?
  - Réponse Mairie : "100%"

Remarque de l'AMICALE : il n'y a pas que des étudiants, car on y voit des enfants de 6 à 13 ans

- Intervention de l'Amicale : demande d'achèvement des travaux du mur du cimetière dont le chantier a hiberné 3 mois.
- Intervention de l'Amicale : La dangerosité du passage piéton au niveau de la gare de Robinson a été signalée une fois de plus,
- Demande de la Mairie : Concernant les clôtures le PLU doit être respecté. Celles de la rue des Clos Saint Marcel sont très hétérogènes et les canisses en plastique non autorisées sont particulièrement inesthétiques. Il faudrait les remplacer.

Discussion : d'après la Mairie, il faudrait un muret surmonté d'une clôture opaque ajourée

## **1.2. Le PALADIN**

Jean NEVEU fait le point sur ce sujet.

- Toutes nos tentatives pour obtenir les données financières (convention partenariale, rapports d'activité) sont demeurées vaines.
- A fin 2017 nous n'avons reçu aucune réponse ni de la part du STIF, ni de la Région.

Il est inutile de vouloir s'obstiner. Nous avons essayé avec le Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF) du temps de la Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre. Aujourd'hui elle est remplacée par le Territoire Vallée Sud-Grand Paris qui n'a relativement que peu de contacts avec les habitants des agglomérations qui le compose.

Le STIF, qui est devenu Ile de France Mobilités, n'a jamais répondu aux courriers que nous lui avons envoyés.

Il est clair que la nouvelle organisation administrative de l'Ile de France fait que poids des associations de quartier se trouve fortement diminué.

Jean NEVEU rappelle qu'il y a 4 à 5 ans déjà, il avait dit, lors de réunions d'associations de quartier, qu'il serait bien d'avoir une structure, même informelle, qui regroupe ces associations. Elles ont écouté mais ont préféré rester dans la défense de leur pré carré.

## **1.3. La participation aux réunions «Parlons ensemble du Centre Ville».**

Yves ARCHIMBAUD reprend la suite de la présentation.

Nous avons participé aux réunions de «Parlons ensemble du Centre Ville. Le quartier n'est pas directement concerné mais nous avons essayé de faire passer des messages.

### Pourquoi une réflexion sur l'avenir du Centre-ville

- Actuellement le centre-ville de Sceaux constitue un pôle d'attraction dont l'influence déborde le territoire de la commune.
- Par ailleurs des villes voisines (Châtenay-Malabry, Bourg-la-Reine, Bagneux) projettent d'importantes opérations de développement.
- Tous ces projets ne seront pas sans impacter l'activité des commerces de Sceaux.

Cette nouvelle concurrence implique une dynamique de développement concernant le centre-ville et ses relations avec les pôles scéens des Blagis et de Robinson.

### La concertation

- 300 Scéens de tout âge, issus de tous les quartiers ont été sélectionnés pour répondre à une enquête sur le devenir du centre ville,

- Cette enquête a servi de support à 9 rencontres citoyennes en février et mars (environ 1000 participants, 40 heures d'échanges).
- Une réunion de restitution a été organisée en mairie le mercredi 19 mars en présence de l'Amicale.

Au cours des réunions organisées par la Mairie, beaucoup d'idées ont été avancées, dont une mise en œuvre rapidement : la piétonisation de la rue Houdan entre les rues de Penthièvre et du docteur Berger a fait l'objet d'expérimentations les 24 juin et 14 octobre.

La restitution a donné lieu à une analyse du questionnaire auquel 615 personnes ont répondu. En synthèse :

- le Centre-ville doit évoluer pour renforcer son attractivité, tout en gardant son âme,
- 90% des gens ayant répondu considère qu'il faut écouter les habitants avant de décider.

La démarche s'est poursuivie par :

- la création de 4 ateliers thématiques :
  - Atelier 1 : développer l'accessibilité, faciliter les déplacements pour favoriser les mobilités de tous au centre-ville
  - Atelier 2 : innover au centre-ville pour accroître l'attractivité de Sceaux
  - Atelier 3 : contribuer à la réussite de la jeunesse en s'appuyant sur l'attractivité du centre-ville
  - Atelier 4 : garantir le bien vivre ensemble en réinventant l'espace public
- La conception d'une Charte du Centre Ville adoptée lors de la séance du conseil municipal du 11 mai

#### Les ateliers

- Yves ARCHIMBAUD a participé à l'atelier n°1 : il a proposé d'améliorer les transports en commun desservant les quartiers, notamment en reliant les trois pôles centre-ville, Robinson, les Blagis, en modifiant le trajet de la ligne 6 du Paladin (gérée par Vallée Sud Grand Paris) qui passe actuellement rue des Clos Saint Marcel et ne dessert pas le Centre Ville.
- Jean NEVEU a participé à l'atelier n° 2 : il a proposé des kiosques d'accès à Internet.

Nous n'avons aucun retour à ce jour sur ces propositions.

#### Inventons la Métropole du Grand Paris

Le 14 septembre a eu lieu en mairie une présentation des trois projets répondant à l'appel à idées « Inventons la Métropole du Grand Paris ».

- Les trois projets sont orientés vers le goût, avec enseignement d'art culinaire au château de l'Amiral pour 2 projets ou hôtel-restaurant pour le troisième,
- Il y aurait un parking souterrain place du Général de Gaulle et des immeubles R+3+A en surface ("A" pour "Attique" : dernier étage en retrait).

Le projet « A la croisée des Scéens » a été retenu par le jury d'«Inventons la Métropole du Grand Paris ». La Ville a émis des réserves et la réflexion va se poursuivre.

La construction à R+3+A nous apparaît contradictoire par rapport aux résultats de la consultation (conservation du parking ou construction à minima).

Jean NEVEU signale qu'un questionnaire a été remis aux participants. Les trois équipes ont pu succinctement présenter leurs projets : dans la forme une a été professionnelle, les deux autres amateurs. Cela a du se refléter dans la notation.

Yves ARCHIMBAUD fait remarquer que le résultat du questionnaire n'a jamais été publié.

Dans les quartiers pavillonnaires, la tendance est à la disparition des pavillons, remplacés par des petits immeubles. Le PLU en zone UE autorise 12 m de hauteur.

Pierre COURBON rappelle l'obligation de densifier dans un rayon de 1 km autour de chaque gare.

#### **1.4. La participation aux réunions de Sud Environnement.**

Les informations qui nous sont remontées par Sud Environnement montre clairement que ses actions se situent au niveau de la Métropole du Grand Paris.

Sud Environnement offre à ses adhérents des propositions de formation, par exemple sur la gestion des déchets d'emballages ménagers, à travers FNE Ile de France.

#### **1.5. La communication**

##### Avec les habitants du quartier

Nous avons publié deux lettres cette année, une en mai l'autre en novembre, que nous distribuons dans 1600 boîtes aux lettres.

Nous avons de plus en plus de difficultés à rentrer dans les immeubles et lorsque l'on sonne aux interphones en demandant aux gens d'ouvrir, très peu le font.

##### Avec nos adhérents

Nous avons par ailleurs communiqué par mail avec nos adhérents, soit pour signaler des événements, soit pour diffuser le compte-rendu de la réunion avec la Mairie.

#### **1.6. Les activités conviviales.**

L'Amicale a organisé un dîner de rue le 19 juin à midi, annulé à la dernière minute en raison du mauvais temps, et le buffet qui suit cette assemblée générale du 16 décembre.

-----  
**L'assemblée passe au vote et adopte le rapport moral à l'unanimité.**

## 2. Rapport financier

Claude LAVALETTE, trésorier de l'association, présente le compte de résultats de l'année 2017.

Les dépenses s'élèvent à 2147,20 €.

Elles concernent :

• les frais de fonctionnement :		543,82 €
○ Assurances MAIF 2017 :	191,42 €	
○ Cotisations Sud Environnement	55,40 €	
○ Cotisations A.U.T.	35,00 €	
○ Carte pour 1000 photocopies	68,00 €	
○ Affiches – Dîner de rue	24,00 €	
○ Enveloppes timbrées :	170,00 €	
• les actions :		985,00 €
○ Lettre n° 40 (20 pages)	509,92 €	
○ Lettre n° 41 (20 pages)	475,08 €	
• les manifestations :		618,38 €
○ Collation de l'AG 2016	430,83 €	
○ Dîner de rue 2017	96,71 €	
○ Autre/Divers	90,84 €	

Les recettes s'élèvent à 2014,17€.

Elles concernent :

• les cotisations 2017 (44adhérents)	704,00 €
• le soutien des bienfaiteurs/Dons	107,00 €
• les recettes de publicité (11)	810,00 €
• Autre/Divers (participation repas AG)	360,00 €
• Intérêts sur livret « A » Sté Gle	33,17 €

A noter que nous avons 44 adhérents, soit le fond du puits. Dans les années 2003-2005 nous avons 90 adhérents et avant l'an 2000 de l'ordre de 100 adhérents. Nous étions 62 l'année dernière.

Les recettes de publicité sont en baisse : 11 publicités cette année, 13 l'année dernière.

Le résultat de l'exercice présente un déficit de 133,03 €, soit mieux que l'année dernière avec un déficit de 804,74 €

Concernant la trésorerie :

- au 01/12/2016, le compte courant présentait un solde créditeur de 144,73 € et le livret A de 4620,70 €.
- Au 01/12/2017, le compte courant présente un solde créditeur de 478,53 € et le livret A de 4161,87 €, soit un total de 4640,40 €.

Claude LAVALETTE fait suivre une copie du détail des dépenses.

-----  
**L'assemblée passe au vote et adopte le rapport financier à l'unanimité.**

### **3. Renouveaulement du Conseil d'Administration**

Cette année 8 postes sont à pourvoir suite à des fins de mandat et une démission:

- Yves ARCHIMBAUD, en fin de mandat,
- Jean NEVEU, en fin de mandat,
- Claude LAVALETTE, en fin de mandat,
- André PERRUCHET, en fin de mandat,
- Alain BLASINI, en fin de mandat,
- Daniel ALALINARDE, en fin de mandat,
- Bernard HERRENG, en fin de mandat,
- Jean HERZOG, qui démissionne.

Les personnes suivantes ont fait acte de candidature :

- Claude LAVALETTE, qui se représente
- André PERRUCHET, qui se représente
- Isabelle LEVY, qui se présente
- Isabelle LISANDRE, qui se présente
- Vincent PANDELLE, qui se présente

Aucune autre candidature ne s'est manifestée.

Les cinq candidats sont élus à l'unanimité.

### **4. Modification des Statuts**

Les statuts prévoient un CA composé de 12 membres. Aujourd'hui, il est de 9 membres.

Il est proposé de modifier les statuts pour mentionner que le nombre des membres est compris entre 6 au minimum, 12 au maximum, pour que l'Association puisse perdurer.

**L'assemblée passe au vote et adopte cette modification à l'unanimité.**

## 5. Discussion

Avant de clore la réunion, Yves ARCHIMBAUD donne la parole à l'assistance.

Véronique CUYPERS a une remarque en lien avec l'atelier traitant de la mobilité et également de la lettre envoyée par eux à la Mairie: elle constate qu'il a beaucoup été fait pour la circulation douce concernant les vélos mais que cette circulation douce se fait majoritairement à pied. Très peu de choses sont faites pour les piétons. L'incohérence du positionnement des poteaux pour l'éclairage a déjà été évoquée. Le trottoir au niveau de la maison Depreux vient d'être refait très proprement : mais le rebord au niveau du passage piéton pose problème pour le passage des poussettes, caddies ou fauteuils roulants. Il en est de même à l'angle de la rue Berton et de la rue de la Flèche. Un homme en fauteuil roulant ne pouvant circuler sur les trottoirs de la rue Joffre a failli se faire renverser en roulant sur la chaussée.

La Mairie aurait beaucoup de succès si elle s'orientait aussi vers la mobilité piétonne. L'accessibilité est bonne rue Houdan, mais encore faut-il y accéder.

L'Amicale devrait avoir une action forte vis-à-vis de la Ville, voire fédérer les autres associations de quartier sur ce sujet.

Yves ARCHIMBAUD considère qu'un trottoir devrait être plat : rue des Clos Saint Marcel ce sont des montagnes russes à tel point que des gens préfèrent marcher sur la chaussée. Que peut-t-on faire ?

Véronique CUYPERS rappelle que cela fait au moins 10 ans la portion du Boulevard Desgranges entre la rue de la Gare et la rue Mademoiselle Mars doit être aménagée en cour urbaine.

Yves ARCHIMBAUD pense que cet aménagement se fera, maintenant que les travaux sont terminés.

Les remarques de Véronique CUYPERS ont déjà été formulées l'année dernière et transmises à la Mairie. Rien n'a changé. Il en est de même pour le passage piéton au niveau de l'arrêt de bus avenue Jules Guesde, signalé plusieurs fois.

Véronique CUYPERS considère que les arrêts de bus ne sont pas du ressort de la Mairie mais que ce qu'elle réclame l'est.

Isabelle LEVY fait remarquer que l'arrêt de bus au niveau du cimetière a été déplacé.

L'Amicale s'engage à faire remonter ces critiques auprès de la Mairie.

Thierry CUYPERS signale le manque de containers pour les déchets de la RATP place de la GARE ; Yves ARCHIMBAUD répond que ce problème est régulièrement signalé et que la situation s'améliore quelque temps avant de se dégrader à nouveau. La Mairie devrait verbaliser la RATP.

Thierry CUYPERS considère que plusieurs immeubles Boulevard Desgranges ne respectent pas l'heure de sortie des poubelles

Yves ARCHIMBAUD mentionne qu'au niveau des immeubles, la sortie des poubelles le samedi a posé d'immenses problèmes au niveau du personnel.

Jean NEVEU rappelle que lors de la réunion qui a suivi le changement de délégataire, il avait été annoncé qu'une plage horaire de 2 heures serait donnée pour chaque n° de chaque rue. Cette plage n'a jamais été communiquée. Les horaires sont pour le moins fantaisistes.

Isabelle LEVY signale que le ramassage à des heures différentes entre pavillons et collectivités dans une même rue crée de la confusion.

Yves ARCHIMBAUD clôt la séance à 12 h 15 après avoir remercié les participants de l'AG.

Le président

Yves ARCHIMBAUD



Le secrétaire

Bernard HERRENG